

Période précolombienne

L'île d'Haïti représente après Cuba la plus grande île de l'archipel des Antilles. Située au nord de l'arc antillais, l'île est divisée, depuis 1844, en deux Républiques indépendantes : la République d'Haïti (27750 km²) couvre sa partie occidentale, et la République Dominicaine (48400 km²) couvre sa partie orientale.

L'île d'Haïti, le Quisqueya des Indigènes, a un passé très mouvementé, marqué essentiellement par le fait colonial et le génocide des populations autochtones. L'histoire de l'île peut être divisée en quatre grandes périodes : précolombienne (5580 BP-1492 ap. J.-C.), coloniale (1492-1789), révolutionnaire (1789-1804) et nationale (1804 à nos jours)¹. La période précolombienne correspond à l'histoire des populations amérindiennes qui ont vécu dans l'île avant la conquête de cette dernière par les Espagnols. L'année 5580 BP, choisie comme point de départ de notre périodisation, correspond à l'âge du site le plus ancien de l'arc antillais, localisé sur l'habitation Vignier, dans la localité de Boucassin, commune de l'Arcahaie (?). Ce site se réfère à des sociétés d'âge lithique, dites paléo-indiennes, pratiquant une économie de pêche, de chasse et de cueillette, et utilisant des outils en silex. L'âge lithique est suivi, suivant le système d'Irving Rouse, de l'Université de Yale (USA), de trois autres âges : archaïque (de l'apparition des outils en pierre polie et/ou en coquillage à l'apparition de la poterie), céramique (de la fabrication de la poterie à l'apparition des objets européens), époque ou débute l'âge historique.

Si l'étude de cette période occupe une place de second rang dans les travaux des historiens, il n'en demeure pas moins que le patrimoine amérindien exerce une influence non négligeable dans la société créole haïtienne d'aujourd'hui. Cette influence est remarquée tant sur le plan linguistique, dans la toponymie, les pratiques culturelles que dans les techniques de navigation et dans la gastronomie. La période précolombienne est connue grâce surtout aux travaux des historiens archéologues dont Irving Rouse, Kathleen Deagan et Jacques Roumain. On retrouve certaines de leurs recherches dans le *Bulletin du Bureau d'Ethnologie*. Les autres historiens qui se sont intéressés à cette période ont décrit les sociétés amérindiennes telles qu'elles étaient à l'arrivée des Européens en 1492. C'est le cas d'Emile Nau qui a publié en 1854 un ouvrage assez intéressant intitulé *Histoire des caciques d'Haïti*, lequel ouvrage couvre la période 1492-1528. C'est aussi le cas du Père Pierre-François-Xavier de Charlevoix qui a réservé le livre premier de son *Histoire de l'île Espagnole ou de Saint-Domingue* (1730) à l'étude de ces sociétés.

L'année 1492 marque un tournant capital dans l'histoire de l'île d'Haïti. Elle symbolise le point de départ de la mise en place de la domination européenne dans l'île - et dans le continent américain -, dont la plus malheureuse conséquence a été la décimation totale des populations autochtones et leur remplacement par des Noirs africains.

Période coloniale

❖ La colonisation espagnole

La mise en place, à partir de 1492, de la domination espagnole dans l'île d'Haïti s'inscrit dans le contexte des préoccupations commerciales de l'Europe et de la lutte plusieurs fois séculaire

¹ Cette périodisation correspond essentiellement à l'histoire de la partie occidentale de l'île, c'est-à-dire l'actuelle République d'Haïti.

entre Chrétiens et Musulmans. Il s'agissait d'une part de trouver une route vers les précieux produits d'Extrême-Orient (les épices) en contournant le glacis musulman, et d'autre part de poursuivre la lutte contre les ennemis de la 'vraie foi', c'est-à-dire la foi catholique. La reconquête, en 1492, de Grenade, dernière retraite musulmane en Espagne, aura favorisé la mise en exécution de ces projets. Ainsi, le 3 août 1492, Christophe Colomb, marin génois qui s'est mis au service de l'Espagne, partit, pour son premier voyage vers les Indes, de la ville de Palos, en empruntant la route de l'Ouest. Le 6 décembre de la même année, il aborda dans l'île d'Ayiti qu'il nommera Hispaniola, en raison, dit-il, de la ressemblance de son paysage avec celui de l'Espagne. Les relations avec les Indigènes ont été très cordiales. Le 4 janvier 1493, Colomb repartit pour l'Espagne en vue d'annoncer la réussite de son voyage qui lui a coûté tant de fatigues et de chagrin. Il espérait également mobiliser des moyens matériels, financiers et humains qui lui permettraient de procéder à une colonisation en règle de l'île. Trois autres voyages lui permettront de reconnaître d'autres îles de l'arc antillais et certaines régions de la cote nord de l'Amérique du sud.

Les trois décennies qui ont suivi la découverte de l'île d'Ayiti sont marquées par la mise en place d'un véritable empire colonial espagnol en Amérique, avec pour capitale Hispaniola. Cette période est marquée également par la réduction en esclavage des Indigènes qui sont soumis à une exploitation féroce dans les mines, sous prétexte de les convertir au christianisme. Dans moins d'un siècle, ces paisibles gens ont été presque complètement décimés sous le coup des travaux forcés, des guerres et des maladies importées d'Europe.

L'un des objectifs avoués de l'entreprise de Christophe Colomb a été la conversion des païens à la foi catholique. Cependant, la dure réalité de la colonisation n'a provoqué que la disparition de ceux qu'on devait convertir. Les protestations des rares personnages qui se sont élevés contre les crimes qui se commettaient contre ces gens inoffensifs raisonnaient comme des voix qui criaient dans le désert. En témoigne le titre du discours prononcé par le moine dominicain Antoine de Montesinos, dans l'église de Santo Domingo en 15... : vox... Lorsque le pouvoir royal décida de réagir, le mal était déjà fait et pratiquement irréparable.

La mobilisation de la main-d'œuvre indienne dans la production aurifère désorganisa l'agriculture traditionnelle fondée essentiellement sur les cultures vivrières, notamment le manioc. Ce fait explique en grande partie les problèmes alimentaires auxquels la colonie était confrontée. D'autant plus que l'une des méthodes de résistance des Indigènes face à la domination espagnole a été la destruction systématique des plantations, en vue de réduire les colons à la famine.

La catastrophe démographique aura pour conséquence le développement progressif du système odieux de la Traite des Noirs qui, pendant quatre siècles environ, arracha à l'Afrique des dizaines de millions de ses fils, vendus comme esclaves dans les plantations et dans les mines américaines. Cet expédient n'a pourtant pas réussi à sauver la colonie espagnole d'Ayiti. De nombreux facteurs concourent au déclin de cette colonie : épuisement des mines d'or de l'île, rareté de la main-d'œuvre, conquête de la Terre Ferme (le continent), problème de subsistance, incursions des pirates et des corsaires. En 1606, le roi Philippe III d'Espagne décide la dépopulation de la partie occidentale de l'île : colons, esclaves et troupeaux seront transférés dans la partie orientale. Cette action désespérée devait répondre notamment à la contrebande qui se pratiquait entre d'une part les colons espagnols et de l'autre les portugais et les Français catholiques, les Hollandais et les Anglais protestants. L'île devenait dès lors un bien sans maître. Le champ était libre pour les aventuriers de toutes les origines.

❖ La colonisation française

Le traité de Tordesillas (ville de l'Espagne), signé le 7 juin 1494, établissait au profit de l'Espagne et du Portugal un partage des terres nouvellement découvertes et à découvrir. Ce

traité réservait l'exploitation des richesses du Nouveau monde à ces deux puissances de la péninsule ibérique. Les autres nations européennes étaient exclues du partage. Mais elles ne tarderont pas à contester à l'Espagne et au Portugal leur monopole. François 1^{er}, roi de France, n'avait-t-il pas demandé qu'on lui montrât le testament d'Adam qui l'exclut du partage du monde ?

Ainsi, dès le début du XVI^e siècle, les autres puissances européennes, la France, l'Angleterre et les Pays-Bas notamment, commençaient par mettre en cause le monopole hispano-portugais. Elles ont utilisé trois moyens principaux : la course, la piraterie et le commerce illicite.

Les pirates et les corsaires français ont été les premiers à s'attaquer aux possessions espagnoles et portugaises de l'Amérique. Paralysés par les guerres de religion (1562-1598), les Français, dont les activités remontaient au début du XVI^e siècle, sont relayés à la fin du siècle par les Anglais. Cependant, à partir du premier quart du XVII^e siècle, l'expansion coloniale de la France allait connaître un grand essor, particulièrement sous l'impulsion du cardinal de Richelieu. A partir de ce dernier, la domination coloniale devint un des piliers de la puissance et de la richesse du royaume.

La mise en place proprement dite de la domination coloniale française dans les Antilles commença en 1625 avec l'occupation, conjointement avec les Anglais, de l'île Saint-Christophe (aujourd'hui Saint Kitts). Chassés par les Espagnols en 1638, ceux d'entre eux qui ont réussi à s'enfuir se sont réfugiés dans l'île de La Tortue, située à 12 Km de la côte nord d'Haïti, région qui sera occupée progressivement, en dépit des fréquentes attaques des Espagnols. De 1640 à 1665, l'histoire de l'île est marquée par des luttes incessantes entre Français, Anglais et Espagnols pour sa possession. Cette île deviendra, en raison de sa position géographique, une base de premier ordre pour les activités des pirates et des corsaires. Cette période est marquée également par l'activité des boucaniers (chasseurs), des flibustiers (pirates) et des habitants (cultivateurs). Ces derniers transformèrent l'île en une espèce de République d'aventuriers qui ne reconnaissent au roi de France qu'une autorité nominale. En 1665, l'île tombe dans le domaine de la compagnie des Indes occidentales, qui y nomma comme gouverneur l'ancien capitaine de marine et corsaire Bertrand d'Ogeron. Ce dernier a mis en place une politique de peuplement de l'île, en encourageant l'immigration de Français par le système de l'engagement.

La seconde moitié du siècle a connu plusieurs faits marquants : augmentation de la population, extension des établissements, essor des activités agricoles, recul de la flibuste. Entre-temps, par les traités de Ryswick, signés en 1697, à Ryswick (Hollande), l'Espagne reconnaît la souveraineté de la France sur la partie occidentale de l'île. Cette partie allait connaître, dans la première moitié du XVIII^e siècle, un extraordinaire développement économique, fondé essentiellement sur l'exploitation de la canne à sucre et le système esclavagiste. Cet essor économique a valu à l'île l'appellation de 'Perle des Antilles' et de 'joyau de l'empire colonial des Bourbons'. Grâce à la colonie de Saint-Domingue (partie française de l'île d'Ayiti), la France a réussi à équilibrer sa balance commerciale en Europe et parvint à occuper une place de choix dans le concert des grandes puissances coloniales. Cependant, la richesse de Saint-Domingue était générée par un système social fragilisé par des contradictions de toutes sortes. Ces contradictions aboutiront, à la fin du 18^e siècle, à l'éclatement de la société coloniale.

La bibliographie coloniale est assez riche. Sur la période espagnole, les ouvrages du moine dominicain Bartolomé de Las Casas - *Histoire des Indes, Brève relation de la destruction des Indes, Apologética Historia* -, sont des sources incontournables. Ces ouvrages sont publiés entre 1559 et 1875. On peut également consulter les ouvrages de Herrera, *Descripcion de las*

Indias, ou encore *Historia general de los Hechos de los Castellanos*, publiés entre 1601 et 1615, sans oublier le *Journal de bord* de Christophe COLOMB ainsi que l'ouvrage de Pierre Martyr d'Anghiera, *De orbe novo* (1521-1526). Les auteurs qui ont écrit sur la période française sont nombreux. Citons seulement quelques-uns : MOREAU DE SAINT-MERY, *Loix et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent* (1784-1785) ; Emilien PETIT, *Droit public ou Gouvernement des colonies françaises* (1771) ; Pierre-François-Xavier de CHARLEVOIX, *Histoire de l'Isle Espagnole ou de Saint-Domingue* (1730-1731) ; Michel René HILLIARD D'AUBERTEUIL, *Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue* (1776) ; NICHOLSON, *Essai sur l'histoire naturelle de l'Isle de Saint-Domingue* (1776) ; RAYNAL (Guillaume Thomas), *Essai sur l'administration de Saint-Domingue* (1785).

Période révolutionnaire

L'année 1789 marque un tournant capital dans l'histoire de la colonie de Saint-Domingue, comme dans celle du monde occidental. Profitant de l'occasion qui leur est offerte par la Révolution qui s'opère en France, les différents groupes sociaux de la colonie (planteurs, négociants, ouvriers, petits métiers, etc.) s'ébranlent en vue de faire entendre leurs revendications. Ces dernières varient en fonction des intérêts des divers groupes. Les propriétaires voulaient l'autonomie économique et politique de la colonie vis-à-vis de la France, pourtant, les hommes de couleur luttaient pour l'obtention l'égalité civile et politique avec les Blancs. Les non propriétaires, rêvaient de devenir un jour propriétaires, tandis que les fonctionnaires royaux sont honnis des propriétaires qui voient en eux des corrompus, intéressés uniquement à faire leur bourse avant de retourner en France, alors qu'ils sont incapables de juguler les turbulences des esclaves. Ces derniers, de leur côté, attendent le moment favorable pour se débarrasser de leurs oppresseurs et s'accaparer des terres que leur sueur fertilise gratuitement. A la veille de 1789, la colonie de Saint-Domingue était comparable à un baril de poudre prêt à exploser. Par contre, les maîtres étaient tous d'accord sur un point essentiel : le maintien du système esclavagiste, base fondamentale des rapports de production. Ils n'étaient divisés que sur la répartition des richesses générées par ce système odieux. Les esclaves représentent le groupe le plus homogène. Ne bénéficiant rien de la richesse coloniale, dont ils sont le moteur principal, dans tout chambardement de la société, ils ne peuvent sortir que gagnants.

Entre 1789 et 1791, la scène politique coloniale était dominée par les luttes entre différentes factions de la classe des maîtres. A partir de 1791, les esclaves, qui représentaient près de 86% de la population de Saint-Domingue, font leur entrée fracassante sur la scène. Cet événement donne aux mouvements de revendication une orientation nettement révolutionnaire. La liberté était devenu le maître mot du moment et le cri de ralliement des masses serviles.

Les guerres révolutionnaires qui, entre 1792 et 1799, ont mis la France aux prises avec la quasi-totalité des Etats européens, ont eu de graves conséquences sur la colonie de Saint-Domingue. Au début de 1794, plus de deux tiers de la colonie étaient aux mains des puissances rivales de la France, notamment l'Espagne et l'Angleterre. Acculés par les troupes espagnoles et anglaises, les Français sont obligés de faire appel aux esclaves révoltés auxquels ils ont promis la liberté, en échange de leur aide contre les forces étrangères. Le 29 août 1793, la liberté générale des esclaves est proclamée par Sonthonax, représentant du gouvernement français à Saint-Domingue. Cette décision est ratifiée en février 1794 par la Convention Nationale. En effet, n'eût été le ralliement, en mai 1794, de Toussaint Louverture, un des chefs des esclaves insurgés, à la cause de la République, la souveraineté de la France sur la Saint-Domingue aurait été probablement perdue à jamais. La période 1794-1802 est marquée

essentiellement par les efforts de Toussaint Louverture en vue, d'une part, d'expulser les puissances étrangères du sol de Saint-Domingue et, d'autre part, de contrecarrer les prétentions des Anciens Libres (Les Affranchis) à la domination politique, économique et sociale dans la colonie. A la fin du siècle, Louverture est censée débarrasser de ses ennemis intérieurs et extérieurs. Promu à la fonction de gouverneur de la colonie, il promulgua en 1801 une constitution qui lui donna le titre de gouverneur général à vie avec le droit de nommer son successeur. La constitution de Toussaint Louverture était considérée par la France comme un manifeste d'indépendance. L'orgueil de Napoléon Bonaparte, le conquérant de l'Europe et de l'Égypte, ne pouvait accepter cet affront à la souveraineté française. Il voyait dans l'ancien esclave, devenu gouverneur, un rebelle qu'il faut soumettre par la force. En février 1802, une expédition de plus de vingt mille hommes est envoyée à Saint-Domingue, afin de réduire Toussaint Louverture. Cette expédition a été à l'origine de l'éclatement de la guerre de l'indépendance de Saint-Domingue. Elle était dirigée par le général Leclerc, beau-frère de Napoléon Bonaparte. Les nombreux renforts porteront les forces expéditionnaires à plus de quarante mille hommes. Défait, le général Louverture est capturé et déporté en France comme prisonnier. On l'enferma au Fort de Joux où il mourut le 7 avril 1803. Cependant, la défaite de Toussaint ne signifiait pas pour autant la fin de la guerre de l'indépendance. D'autres chefs ont pris la tête du mouvement. En automne 1803, c'est la débâcle de l'armée française, face à la détermination des forces révolutionnaires, conduites par un ancien officier de Toussaint Louverture, le général Jean Jacques Dessalines. Les troupes françaises, commandées par le général Rochambeau, ont capitulé le 18 novembre 1803. Le premier janvier 1804, l'armée révolutionnaire proclame l'indépendance de Saint-Domingue, sous nom indien d'Haïti. Dessalines est nommé gouverneur général à vie, avec le droit de désigner son successeur. Un deuxième Etat indépendant venait de prendre naissance en Amérique.

Les ouvrages suivants peuvent être d'une grande contribution à l'étude de la période révolutionnaire : Etienne CLAVIERE, **Adresse de la Société des Amis des Noirs, à l'Assemblée Nationale, ...** (1791); GATEREAU, **Histoire des troubles de Saint-Domingue, depuis le mois d'octobre 1789, jusqu'au 16 juillet 1791**, (1792). Charles TARBE, **Rapport sur les troubles de Saint-Domingue, ...** (1791); Baron de WIMPFEN, **Voyage à Saint-Domingue, pendant les années 1788, 1789 et 1790**; CHOTARD, **Précis de la révolution de Saint-Domingue, depuis la fin de 1789, jusqu'au 18 juin 1794**, (1795); François BARBE DE MARBOIS, **Réflexions sur la colonie de Saint-Domingue...**(1796); Louis Narcisse BAUDRY DESLOZIERES, **Les Egarements du nigrophilisme**, (1802); Jean-Philippe GARRAN DE COULON, **Rapport sur les troubles de Saint-Domingue ...** (1796-1798) et **Débats entre les accusateurs et les accusés dans l'affaire des colonies**, (1795); Alfred de LAUJON FILS, **Expédié de Saint-Domingue ou Précis historique de la dernière expédition de Saint-Domingue**, (1805); PAMPHILE DE LACROIX, **Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de Saint-Domingue**, (1819).

Période nationale

Le 1^{er} janvier 1804, les forces de l'armée révolutionnaire ont proclamé solennellement, et dans l'euphorie générale, l'indépendance d'Haïti. Cet événement marque la fin de plus de trois siècles de colonisation et d'esclavage. Une nouvelle nation, formée essentiellement d'anciens esclaves, venait de naître. Cependant, cet exploit, unique dans l'histoire du monde, réalisé par des esclaves qu'on croyait des êtres diminués, incapables de toute sublime ou auguste réalisation, était très mal venu aux yeux des grandes puissances. C'était un mauvais

exemple pour leurs colonies à esclaves. Ces puissances ont tout fait pour éviter la propagation du fléau haïtien. Elles refusent de reconnaître le nouvel Etat, sur lequel pèse encore la menace d'un retour offensif des Français. Face à cette situation, Dessalines va mettre en place une politique de militarisation totale de la société en vue de prévenir toute attaque des Français. Dans cette perspective, le massacre des derniers colons demeurés dans l'île, décrété par Dessalines, dès le mois de janvier 1804, était prévisible.

La reconnaissance par la France de l'indépendance d'Haïti n'aura lieu qu'en 1825, et cela en échange du paiement aux anciens colons d'une indemnité de 150 millions de Francs. Cette indemnité représentera une lourde hypothèque pour le développement économique du pays.

Sur le plan interne, la disparition de la classe des maîtres crée un vide et fait surgir des problèmes qui exigeaient des solutions urgentes, et dont le nœud gordien a été le mode de répartition des biens vacants laissés par les colons. Que faire des terres, principale source de richesse dans l'ancienne colonie devenue Haïti ? Faut-il les nationaliser, les vendre, ou les distribuer aux cultivateurs ? Dessalines opta pour la première solution, ce qui allait lui coûter la vie, après seulement deux années à la tête de l'Etat. Sa disparition déboucha sur la division du pays en deux parties : le royaume du nord, dirigé par Henri Christophe, et la République de l'Ouest et du sud, dirigée par Alexandre Pétion.

Durant les deux siècles de l'histoire d'Haïti, les dirigeants se sont toujours montrés incapables à apporter une réponse cohérente et définitive à la question agraire. C'est la vision des cultivateurs qui prévaudra – partage des terres et primauté de la culture des vivres sur celle des denrées –, au détriment de tout projet d'intégration du secteur agricole dans un processus global de développement du pays. Il en résulte une extrême parcellisation des terres. Ce phénomène n'est pas sans conséquence sur les conditions de vie des couches paysannes et sur le développement du pays.

Dans le domaine économique, il faut mentionner un autre fait tout aussi important et très lié à la question agraire : l'impossibilité pour les classes dirigeantes de restaurer l'économie de plantation, tournée vers le marché extérieur. Ce modèle économique, fondé, à l'époque coloniale, sur les grandes unités de production appelées 'habitations' - ou 'plantations' -, était abhorré par les cultivateurs qui n'en voyaient que le symbole de l'esclavage. Ces derniers n'étaient intéressés qu'aux jardins à vivres qui leur procurent leur subsistance. Tous les efforts visant à la restauration de la prospérité du pays, sur le modèle de l'économie de plantation, se sont soldés par l'échec.

A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, des efforts ont été entrepris en vue de promouvoir un certain développement industriel dans le pays. Malheureusement, les résultats n'ont pas été fameux. Deux essentiels expliquent l'échec : le poids de la dépendance vis-à-vis du marché mondial et l'instabilité politique. Ces deux facteurs devaient peser d'un poids très lourd sur le développement des forces productives internes.

Dans le domaine politique, la situation n'a pas été moins complexe. Immédiatement après la disparition de Jean Jacques Dessalines, des divergences politiques profondes apparaissent, qui ne tarderont pas à déchirer le corps social. Elles marqueront toute l'histoire du 19^e siècle haïtien. Les luttes incessantes entre les deux ailes de l'aristocratie dominante, qui sont caractéristiques de cette période, prenaient assez souvent la forme trompeuse de conflits de couleur. Les rivalités politiques tournaient, à partir des années soixante, autour de deux grandes théories politiques : la théorie mulâtriste, qui fondait la légitimité du pouvoir sur "l'illusion de la compétence" (*le pouvoir aux plus capables*), et la théorie noiriste, qui la faisait reposer sur un "quota épidermique" (*le pouvoir au plus grand nombre*). Vers la fin du siècle, les luttes politiques se dégénéraient en rivalités de personnes pour aboutir, en 1915, à l'occupation du pays par les Etats-Unis. Cette occupation doit, par ailleurs, être considérée

dans le contexte de la logique d'expansion impérialiste, qui se dessinait dans le monde dans les dernières décennies du 19^e siècle, pour culminer à la Première Guerre mondiale (1914-1918).

L'occupation américaine du pays a duré 19 ans. Elle a eu le mérite d'instaurer une certaine stabilité politique dans le pays. L'ancienne armée, dont l'origine remonte à la période révolutionnaire (1791-1804), est destituée et remplacée par une Garde nationale, commandée par des officiers américains. L'occupation n'a cependant apporté aucune réponse aux problèmes fondamentaux du pays. Au contraire, les contradictions sont plutôt renforcées. Elles se cristalliseront sous le règne des gouvernements à autonomie interne limitée, qui ont succédé à l'occupant. Les luttes de couleur se sont manifestées avec encore plus d'acuité.

Benoit Joachim. Les racines du sous-développement en Haïti (1979) ; Kern Delince, Les forces politiques en Haïti (1993)